

DOMOPLAIES

Service régional de prise en charge des plaies en Occitanie

Vous êtes **MEDECIN** ou **INFIRMIER/E** ?
Vous soignez des patients porteurs de
plaies chroniques ou complexes ?
Vous avez besoin d'un diagnostic,
d'un avis spécialisé,
de l'appui d'un réseau d'experts ?

UTILISEZ LE SERVICE REGIONAL DOMOPLAIES

- ✓ Optimiser la qualité des soins apportés aux patients grâce à l'**expertise** des médecins et des infirmières du réseau **en temps réel**
- ✓ **Partager un dossier de soins** avec d'autres professionnels participant à la prise en charge du patient porteur de plaies
- ✓ Favoriser le **maintien à domicile**, diminuer le nombre de jours d'hospitalisation et les transports nécessaires
- ✓ Accompagner les professionnels de santé dans la **diffusion des connaissances et des bonnes pratiques** dans la prise en charge des plaies



La télémédecine appliquée aux plaies amène les professionnels de santé à repenser les termes de leur coopération et permet au patient, à partir de son lieu de vie, d'accéder à une expertise à distance.



Equipe de 1^{er} recours
(médecin traitant ou IDE libéral)

Patient

Lieu de prise en charge
80% au domicile ou en EHPAD



1 BESOIN D'UN AVIS SPÉCIALISÉ ?

2 Appel au Call Center

04 67 33 22 22



- Transmission des informations administratives et médicales
- Création du Dossier Patient avec son consentement
- Evaluation et orientation pour un suivi de plaies par télé-médecine ou en présentiel (consultation au centre de cicatrisation)
- Planification d'un RDV



4 Prise en charge de la plaie

Le suivi réalisé à distance peut inclure 3 actes de télé-médecine : téléexpertise, téléconsultation, télé-assistance.

Participants au suivi à distance

Patient et équipe du
1^{er} recours, avec
l'application mobile
Domoplaies Visio Occitanie



Experts du réseau
CICAT Occitanie,
par télé-médecine



Transmission des données en mobilité
y compris des photos, par messagerie sécurisée

5 Coordination et suivi par le réseau expert

Transmission du compte-rendu et proposition de plan de soins (prise en charge et éducation thérapeutique).

6 Clotûre du dossier

Les objectifs de soins fixés au début de la prise en charge sont atteints OU le professionnel n'a plus besoin d'appui pour le parcours de soins des patients porteurs de plaies complexes.

E
N
P
R
A
T
I
Q
U
E

QUI PEUT DEMANDER UN AVIS ?



Médecins traitants



IDE libéral



Structures

Etablissements médico-sociaux, CH, Cliniques, SSR



Avec la convention de télé-médecine
Cicat-Occitanie et le
consentement signé
du patient

QUI SONT LES EXPERTS ?



Médecins consultants (

Médecins spécialistes (dermatologue, chirurgien, gé-
riatre, médecin vasculaire, diabétologue...)



IDE référents

Infirmier(e)s expérimenté(e)s et titulaires d'un diplôme (DU)
plaies et cicatrisations, adhérents au protocole de coopéra-
tion (article 51 de la loi HPSP)

QUI COORDONNE ?



La centrale d'appel et de coordination planifie, orga-
nise les actes de télé-médecine, renseigne le dossier
patient et coordonne la prise en charge.
Le réseau assure l'assistance et la formation à l'appli-
cation Domoplaies.

QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?



Matériel : un outil connecté permettant de télécharger
l'application Domoplaies.



Une connexion 3G ou Wifi pour transmettre les don-
nées, **immédiatement ou en différé.**

7 centres experts

En chiffres

3700 Actes de télé-médecine pour la prise en charge des plaies, par an, en Occitanie.

1150 Patients suivis par an.

2x Plus de plaies prises en charge que de patients.

3x Plus d'actes réalisés que de patients suivis.



Les outils

Le dossier patient est l'outil de coordination essentiel à la prise en charge des plaies avec l'appui de la télé-médecine. Il est renseigné par les différents participants et traité par un binôme expert médecin consultant / IDE référent(e). Il comporte :

- les informations concernant le patient complet (données administratives, données de la carte vitale, consentement du patient, informations de suivi et de rendez-vous,
- les informations relatives à la situation clinique : description des plaies (schéma, graphique, etc ...), compte-rendus, évaluation de la douleur, photos décrivant les étapes de la cicatrisation de la plaie, examens complémentaires et autres pièces jointes)
- le classement des actes de télé-médecine
- des statistiques.

Ce dossier s'appuie sur **des référentiels** repérant les référents (médecin consultant et IDE référent) et les patients.

Un agenda partagé permet de planifier les téléconsultations.

La visioconférence en temps réel est utilisée par l'infirmier(e) référent(e) pour guider le requérant au niveau de la réalisation de gestes techniques et pour interagir avec le patient.

La messagerie sécurisée de santé garantit les conditions réglementaires de sécurité pour les échanges des données de santé du patient.

DOMOPLAIES OCCITANIE : 04 67 33 22 22